Modalités de délivrance & résultats du DNB 2020.

publié le 09/06/2020 - mis à jour le 24/08/2020

Sommaire :

- mise à jour de Lundi 24 août 2020
- mise à jour de vendredi 10 juillet 14h30
- mise à jour de mardi 7 juillet 18h

mise à jour de Lundi 24 août 2020

Comparaison des résultats académiques au DNB et des résultats du collège Caillié.
(extrait des indicateurs de pilotage du Service Statistique Académique)

Taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB)

	2019	2020
Académie (Pu)	86.45	90.41
Charente-Maritime (Pu)	85.85	90.37
Etablissement	88.44	93.03
Effectif	199	201

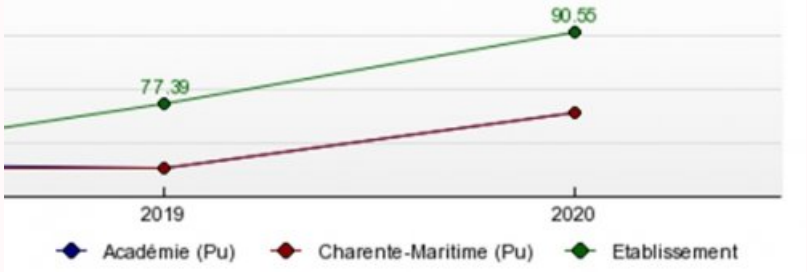

Part des élèves admis avec une mention au DNB

	2019	2020
Académie (Pu)	65.40	75.69
Charente-Maritime (Pu)	65.18	75.82
Etablissement	77.39	90.55
Effectif	199	201

mise à jour de vendredi 10 juillet 14h30

- Vous trouverez ci-dessous la **liste des admis** au DNB 2020, avec les mentions .
  19_20_rc_dnb_resultats_lste_admis (PDF de 43.4 ko)
- Cette liste est affichée dans la vitrine devant le collège.
- Le taux de réussite est de 93% (187 admis/14 refus)
  Nous félicitons les lauréates et lauréats, et leur souhaitons une bonne poursuite d'études.

Rappel : les élèves peuvent consulter leur résultat individuel (voir méthode ci—dessous)

● mise à jour de mardi 7 juillet 18h

Un document a été envoyé à l'adresse mail du responsable légal qui avait procédé à l'inscription de chaque élève de 3ème au DNB. Il comporte le **numéro d'inscription** qui permettra à chaque candidat de consulter ses **résultats individuels.**

19_20_rc_dnb_courrier_communication_numero_inscription_candidats (PDF de 58.8 ko)

- **Vendredi 10 juillet en fin d'après-midi**, la liste des candidats **admis au DNB,** avec les mentions, sera **publiée sur le site du collège** et **affichée dans la vitrine rue de de la marine**.

- Nous avons reçu de la Division des Examens et Concours du Rectorat de l'académie de Poitiers, vendredi 26 juin **à 16h14** les **informations à communiquer aux élèves de 3èmes pour qu'il puissent se connecter sur le site Publinet où seront publiés les résultats détaillés.**
  - il nous est demandé d'éditer un document nominatif qui portera **pour chaque candidat, son numéro d'inscription qui lui permettra de connecter.**
  - ces documents seront **distribués lundi 29 juin aux élèves de 3èmes qui seront présents.**
  - **les autres élèves, ou leurs responsables légaux, peuvent passer au collège jusqu'au 10 juillet** pour récupérer ce document.
  - **aucune information ne sera envoyée par mail ou donnée par téléphone**
  - sans ce document, les candidats devront attendre la réception du courrier envoyé par Division des Examens et Concours du Rectorat de l'académie de Poitiers,

Vous trouverez en PJ :

- Le décret n° 2020-640 du 27 mai 2020 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet pour la session 2020

19_20_rc_dnb_decret_2020-640_28-05-20 (PDF de 96.2 ko)

- une note d'explication aux élèves et parents

19_20_rc_dnb_courrier_parents_modalites_delivrance (PDF de 142.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.